

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 05/09/16
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 29/09/16
Affichage le : 17/10/16
Transmission préfecture le : 17/10/16
AR Préfecture :
N° : 078-227806460-20161007-lmc194877-DE-1-1
Du : 17/10/16
Délibération exécutoire le : 17/10/16

COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 7 octobre 2016

POLITIQUE A03 MOBILITÉ DURABLE**PROGRAMME 2016 D'AIDE AUX PROJETS LOCAUX DE CIRCULATIONS DOUCES**

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de M JEAN-FRANÇOIS RAYNAL ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 173 de la délibération du Conseil général en date du 31 mars 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente ;

Vu la délibération du Conseil général du 23 mars 2007 relative au Schéma de Déplacement des Yvelines ;

Vu la délibération du Conseil général du 18 juin 2010 approuvant les nouvelles orientations de la politique départementale des circulations douces, notamment le schéma départemental des véloroutes et voies vertes (SDVVV) et donnant délégation à la Commission Permanente pour l'attribution des subventions concernant les circulations douces ;

Vu la délibération du Conseil général du 25 septembre 2015 approuvant les nouvelles orientations de la politique départementale des circulations douces ;

Vu la délibération de la communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines (CASQY) en date du 9 septembre 2010 ;

Vu la délibération de la commune de Montigny-le-Bretonneux en date du 14 mars 2011 ;

Vu la délibération de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc en date du 6 décembre 2013 ;

Vu la délibération de la communauté d'agglomération des 2 Rives de Seine (CA2RS), aujourd'hui Communauté Urbaine Saint Germain Boucles de Seine (CUGPSO), en date du 16 décembre 2013 ;

Vu la délibération de la commune de La Celle Saint-Cloud du 16 février 2016 ;

Vu la délibération de la commune de Bonnelles du 08 avril 2016 ;

Vu la délibération de la commune de Mantes-la-Jolie en date du 11 avril 2016 ;

Vu la délibération de la commune de Versailles en date du 24 avril 2016 ;

Vu la délibération de la commune de Saint-Nom-la-Bretèche du 26 mai 2016 ;

Vu la délibération de la communauté d'agglomération Saint Germain Boucle de la Seine (CASGBS) en date du 17 novembre 2016 ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

I - Décide l'attribution des subventions suivantes dans le cadre du programme 2016 d'aide aux projets locaux des circulations douces :

Collectivité	Opération	Coût prévu de l'opération (HT en €)	Dépense subventionnable (HT en €)	Taux	Montant de la subvention maximale (HT en €)
Commune de Bonnelles	Création d'un aménagement cyclable de la Véloscénie, véloroute entre Paris et le Mont-Saint-Michel	118 587,50	118 587,50	50 %	59 294
CUGPSO	Création d'aménagements cyclables sur l'avenue Montaigne à Vernouillet. Schéma Directeur des aménagements cyclables	474 105	220 000	20 %	44 000
Commune de La-Celle-Saint-Cloud	Création d'une liaison douce entre les différents quartiers de la ville, notamment jusqu'à la gare SNCF	164 000	164 000	20 %	32 800
Commune de Mantes-la-Jolie	Réalisation de 5 projets d'itinéraires cyclables pour la période 2016-2017, phase n° 1 du plan vélo : - Bouclage 1 - Bouclage 2 - la Radiale 1 - Maillage 2 - Maillage Interne 3	599 612,50	599 612,50	20 %	119 923
Commune de Montigny-le-Bretonneux	Création de pistes cyclables sur l'avenue du Parc	735 042	280 000	20 %	56 000

CASGBS	Création d'aménagements cyclables sur les quais de l'Amiral Mouchez et du Nymphée à Chatou	684 000	164 000	20 %	32 800
Commune de Saint-Nom-la-Bretèche	Réalisation d'une liaison douce permettant de relier la gare de Saint-Nom-la-Bretèche – Forêt de Marly, le long de la Route Royale	128 643	80 000	20 %	16 000
CASQY	Réalisation de pistes cyclables unidirectionnelles sur l'avenue du 8 mai 1945 (RD 127) à Guyancourt. Schéma Directeur des aménagements cyclables	450 000	148 000	20 %	29 600
Commune de Versailles	Réalisation de bandes cyclables sur le boulevard de la République (RD 183)	532 000	50 000	20 %	10 000
CAVGP	Réalisation d'un aménagement de la Dorsale vélo entre Jouy-en-Josas et Châteaufort (Programme 2014- Lot 3 ; inscrit au Schéma Départemental Véloroutes et Voies Vertes)	2 333 269	570 000	20 %	114 000
TOTAL					514 417 €

II - Précise que la dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget départemental sur le chapitre 204 article 204142, exercices 2016 et suivants.

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 7 octobre 2016

PROGRAMME 2016 D'AIDE AUX PROJETS LOCAUX DE CIRCULATIONS DOUCES

Délibération ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire :

Votent POUR (38) : Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Georges Bénizé, Christine Boutin, Sonia Brau, Philippe Brillault, Hélène Brioix-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capiiaux, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Olivier De la Faire, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Pierre Fond, Jean-Michel Fourgous, Ghislain Fournier, Janick Géhin, Marcelle Gorguès, Marie-Célie Guillaume, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Laurence Trochu, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés (3) : Alexandre Joly, Didier Jouy, Yves Vandewalle.